

SYNTHÈSE DU DOSSIER DU MAÎTRE D'OUVRAGE

DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET ERIDAN

Le projet ERIDAN soumis au débat public répond à la nécessité de développer des capacités de transport de gaz naturel dans le sud-est du pays, sur l'axe Sud - Nord. Concrètement, il consiste à doter le réseau français d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel dans la Vallée du Rhône, sur environ 200 km de long, entre Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) et Saint-Avit (Drôme). La décision de réaliser le projet n'est pas encore prise.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Si le projet va à son terme, GRTgaz, une société de GDF SUEZ, deviendrait propriétaire et exploiterait la canalisation envisagée.

Globalement, les missions de GRTgaz consistent à développer, entretenir, exploiter et commercialiser le réseau de transport de gaz naturel sur les 4/5èmes du territoire national, ce qui représente environ 32 000 km de canalisations.

Créé le 1^{er} janvier 2005, GRTgaz est géré de manière indépendante sur les plans juridiques et fonctionnels.

Il exerce une activité régulée, de manière transparente et non discriminatoire, pour tous les fournisseurs de gaz naturel présents sur le marché français.

The logo for GRTgaz, featuring the letters 'GRT' in a bold, green, sans-serif font, followed by 'gaz' in a smaller, grey, sans-serif font. The logo is set against a white, rounded rectangular background that has a slight shadow effect.

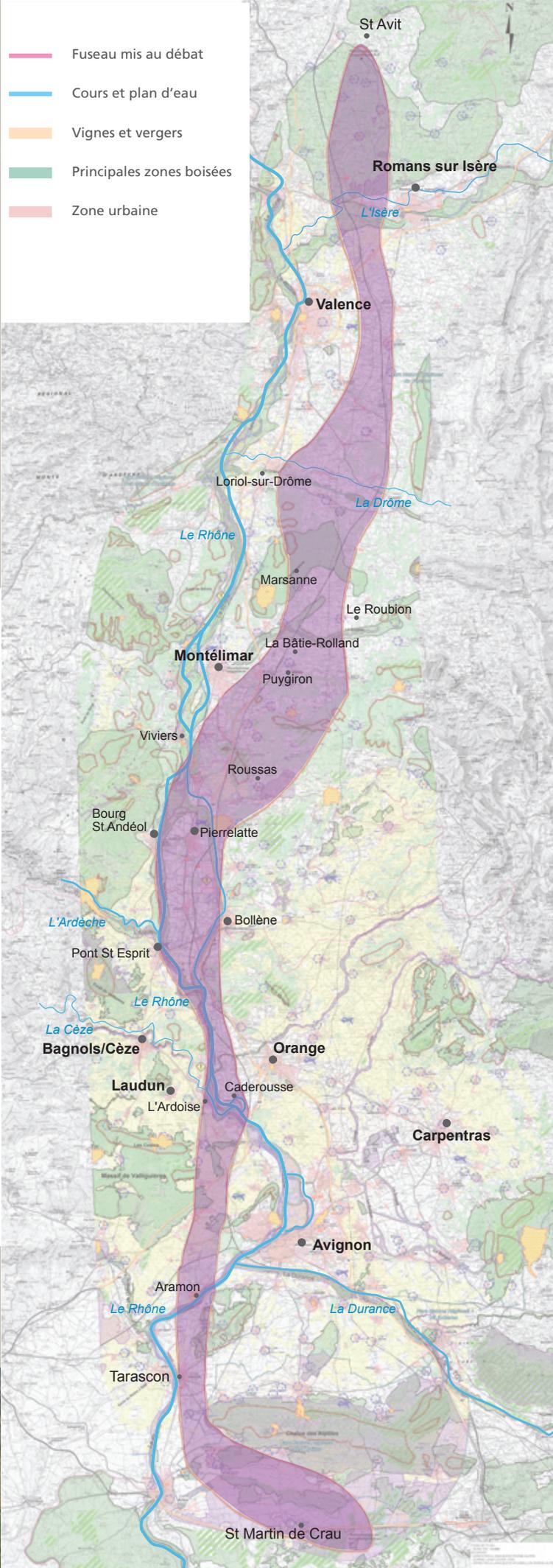
LE FUSEAU PROPOSÉ AU DÉBAT

Le fuseau à l'étude, proposé pour le débat public a été affiné progressivement en fonction des caractéristiques du territoire. Il est le résultat d'une démarche alternant études et dialogue avec les acteurs des régions concernées depuis 2007. Il se situe sur quatre départements : Bouches-du-Rhône, Gard, Vaucluse et Drôme.

Dans ce fuseau, de nombreuses possibilités de tracés existent.

Ce fuseau a été élaboré à partir des principes suivants :

- » Éviter les zones les plus urbanisées ou promises à l'urbanisation pour l'habitat et le développement économique; à ce titre plusieurs acteurs des territoires ont suggéré à GRTgaz de passer dans les zones classées inondables et donc inconstructibles.
- » Préserver les potentiels des productions agricoles.
- » Éviter les dégradations irréversibles du patrimoine naturel.
- » Limiter les sur-longueurs par rapport au trajet direct.



LE CALENDRIER ET...





LES OUVRAGES À CONSTRUIRE

Le projet ERIDAN se traduirait par la construction, sur une distance d'environ 200 km, d'une **nouvelle canalisation de transport de gaz naturel** entre la station de compression de Saint-Martin-de-Crau et la future station de compression de Saint-Avit. Cette canalisation serait constituée de tubes d'un diamètre de **1,20 m** recouverts d'au moins un mètre de terre. La pression envisagée pour le gaz naturel est de **80 bar**. Le projet nécessiterait également la création d'une quinzaine de **postes de sectionnement** et l'aménagement des installations de raccordement aux deux extrémités du fuseau.

Les retombées économiques du projet

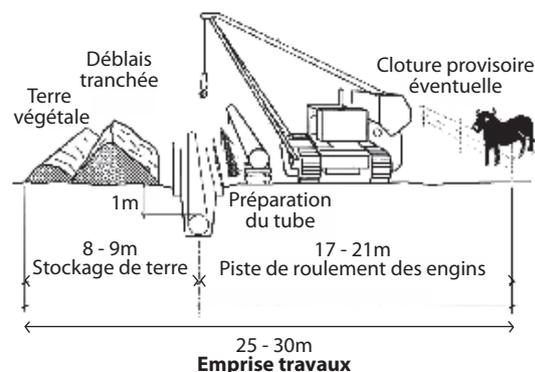
Un projet comme celui-ci a des impacts positifs sur le développement économique local et régional, aussi bien pendant le chantier que dans sa phase d'exploitation. Ainsi, les seuls travaux mobilisent jusqu'à un millier de personnes et représentent un investissement de 200 millions d'euros. Le coût d'exploitation de tels ouvrages représente 10 millions d'euros par an.

LE DÉROULEMENT DU CHANTIER

Le chantier se déroulerait sur **dix-huit mois**. L'expérience montre que, pour une parcelle donnée, la durée effective des travaux ne dépasserait pas 6 mois. Il serait précédé d'un diagnostic archéologique et, si nécessaire, de fouilles, puis d'un état des lieux avec chacun des propriétaires des parcelles concernées.

La tranchée creusée, **la canalisation serait enfouie** à l'aide d'engins spécialisés. Viendrait alors l'étape du **remblaiement**, avec la remise en place des terres végétales et de culture et, de manière générale, de **l'état original des lieux** (clôtures, routes, chaussées...).

Le chantier terminé, un deuxième constat d'état des lieux serait effectué.



ASSURER LA SÉCURITÉ DU TRANSPORT DU GAZ NATUREL

Composé essentiellement de méthane, le gaz naturel transporté par GRTgaz n'est ni toxique, ni corrosif, il ne provoque pas d'incendie ni d'explosion spontanée.

En France, **le transport de gaz naturel par canalisation est encadré par une réglementation très stricte.**

Après sa mise en service, la canalisation est surveillée régulièrement, par des agents sur le terrain, par des robots, et même par hélicoptère. Elle fait également l'objet d'interventions d'inspection et de maintenance régulières. Le but étant de repérer d'éventuels chantiers de tiers non déclarés à GRTgaz et à proximité de la canalisation, de contrôler l'état de l'environnement autour du gazoduc, le degré de la protection contre la corrosion et de réparer ainsi d'éventuels défauts.

Les canalisations sont en acier. L'épaisseur de l'acier employé est prévue pour résister à un choc produit par les pelles mécaniques parmi les plus puissantes (réf. une pelle mécanique de 32 tonnes).

Au bilan, le transport de gaz naturel par canalisation est le moyen de transport d'énergie le plus sûr, et le plus discret.

Les acquisitions foncières

En cas de réalisation du projet, les acquisitions foncières seraient limitées aux postes de sectionnement, situés tous les 20 km environ, représentant entre 500 m² et 2000 m² par poste, et aux installations de raccordement aux extrémités. En dehors de ces terrains, sur le tracé de la canalisation, seule une servitude d'accès, non aedificandi, demeure.





⤴ Centrale à Cycle Combiné Gaz de Powéo - Pont sur Sambre

POURQUOI RÉALISER ERIDAN ?

Ce projet ressort d'une double motivation : renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique française et européenne, et faciliter l'accès des fournisseurs au marché français du gaz naturel, afin d'offrir plus de choix aux consommateurs.

Ces sujets, et d'autres, sont développés dans le dossier du maître d'ouvrage, disponible pour tous sur www.debatpublic-eridan-gaz.org ou par demande à la Commission Particulière du Débat Public.

SÉCURISER ET DIVERSIFIER LES APPROVISIONNEMENTS

Les réserves en gaz naturel sont de plus en plus concentrées géographiquement : la Russie, l'Iran et le Qatar possèdent plus de la moitié des réserves mondiales (56%). La France, elle, importe 98% du gaz naturel qu'elle consomme. Ses quatre fournisseurs principaux sont la Norvège, les Pays-Bas, la Russie et l'Algérie.

La concentration qui caractérise l'approvisionnement en gaz naturel pourrait, demain, fragiliser la situation énergétique en Europe. En effet, les approvisionnements en gaz russe pourraient atteindre jusqu'à 50% des importations totales en 2030. **L'Europe doit donc réduire sa dépendance en ouvrant de nouvelles voies d'approvisionnement encore plus diversifiées.**

UNE OFFRE PLUS LARGE POUR LES UTILISATEURS DU GAZ NATUREL

GRTgaz développe des capacités de transport au regard des besoins exprimés par les fournisseurs de gaz naturel. En améliorant ainsi la fluidité des échanges sur son réseau, **les consommateurs peuvent bénéficier de sources d'approvisionnement multiples** et, par le jeu de la concurrence, profiter des prix les plus attractifs.

DES PROJETS DÉCLENCHEURS

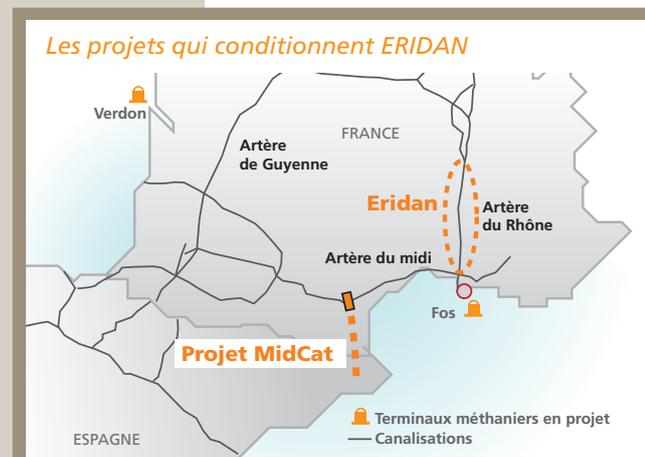
Différents projets de **terminaux méthaniers** (projet de 4Gas au Verdon, dans l'estuaire de la Gironde, projet de Shell à Fos) ou encore le projet de **liaison entre le France et l'Espagne par l'Est des Pyrénées** (projet MidCat) sont aujourd'hui à l'étude.

Si l'un d'entre eux se réalisait, il rendrait **indispensable** la réalisation du projet ERIDAN.

Aujourd'hui, le projet de terminal méthanier de 4Gas est en attente d'autorisation administrative, celui de Shell à l'étude. Le projet d'interconnexion avec l'Espagne fera l'objet d'un « appel au marché » d'ici la fin de l'année 2009.

Les points d'entrée du gaz naturel

Le gaz naturel arrive sur le territoire français, en provenance du nord et de l'est, par des gazoducs connectés aux réseaux de transport **belges** et **allemands**, et par une canalisation sous-marine reliée aux gisements **norvégiens**. Il pénètre, sur les façades maritimes de l'ouest et du sud, par les terminaux méthaniers de **Montoir-sur-Bretagne** et de **Fos-Tonkin**, qui transforment le gaz naturel liquéfié (GNL) en gaz naturel. Le sud de l'hexagone, où se situe le projet ERIDAN, représente un point d'entrée essentiel du gaz naturel liquéfié, GNL, en gaz naturel circulant dans le réseau de transport. Un nouveau terminal méthanier sera mis en service à **Fos-sur-Mer** en 2009.



www.grtgaz.com - www.eridan.grtgaz.com

Contacts :

Par email à : eridan@grtgaz.com

Par téléphone à :

Mathilde COLLINEAU - Chargée de communication sur le projet : 04 91 28 33 28

Jean-Noel CONNANGLE - Chef de Projet : 01 56 04 02 12

Georges SEIMANDI - Directeur de Projet : 06 82 48 21 09

